



**Assemblée générale**  
**Conseil économique et social**

Distr.  
GENERALE

A/43/460 ✓  
E/1988/104  
14 juillet 1988  
FRANCAIS  
ORIGINAL : RUSSE

ASSEMBLEE GENERALE  
Quarante-troisième session  
Points 12 et 82 de la liste  
préliminaire\*  
RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL  
DEVELOPPEMENT ET COOPERATION ECONOMIQUE  
INTERNATIONALE

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL  
Seconde session ordinaire de 1988  
Point 2 de l'ordre du jour  
DEBAT GENERAL SUR LA POLITIQUE  
ECONOMIQUE ET SOCIALE INTER-  
NATIONALE, Y COMPRIS L'EVOLUTION  
REGIONALE ET SECTORIELLE

Lettre datée du 12 juillet 1988, adressée au Secrétaire général  
par le chef de la délégation de l'Union des Républiques  
socialistes soviétiques à la seconde session ordinaire de 1988  
du Conseil économique et social

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le document ci-joint portant sur la coopération économique entre l'Union des Républiques socialistes soviétiques et les pays en développement comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 12 et 82 de la liste préliminaire, ainsi que du Conseil économique et social, au titre du point 2 de l'ordre du jour de sa seconde session ordinaire de 1988.

Le chef de la délégation de l'Union des  
Républiques socialistes soviétiques à  
la seconde session ordinaire de 1988  
du Conseil économique et social,

(Signé) E. OBMINSKY

\* A/43/50.

ANNEXE

Coopération économique entre l'Union des Républiques socialistes soviétiques  
et les pays en développement

1. L'Union soviétique, fidèle à la politique de renforcement de la paix et de coopération entre les peuples, s'efforce inlassablement de développer des relations économiques équitables avec les pays en développement. Aussi l'assistance économique soviétique se fonde-t-elle sur les principes du respect de la souveraineté et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des pays nouvellement indépendants.
2. L'assistance économique de l'Union soviétique aux pays en développement s'est chiffrée en 1987 à 11,7 milliards de roubles, soit 1,4 % du PNB de l'URSS cette année-là. L'aide accordée aux pays les moins avancés s'est élevée à 1,5 milliard de roubles.
3. Actuellement, l'Union soviétique est liée par des accords intergouvernementaux de coopération économique avec 73 pays en développement. Aux termes de ces accords, elle doit aider à construire dans les pays en développement 3 664 installations économiques nationales; 2 337 sont déjà en exploitation, dont 146 depuis 1987.
4. Etant donné les besoins des Etats nouvellement indépendants, l'Union soviétique veille tout particulièrement à assortir son aide économique à ces pays de conditions avantageuses. Le Gouvernement soviétique consent à la très grande majorité des pays en développement des crédits à long terme à faible intérêt annuel.
5. Un indicateur général de libéralité de l'aide tel que l'"élément de libéralité" s'est élevé en 1987 pour les crédits soviétiques à environ 40 %.
6. L'Union soviétique, compte tenu de la difficile situation financière et monétaire de nombreux pays en développement, a reporté à diverses reprises les échéances de remboursement des crédits soviétiques. En 1986-1987 seulement, 12 pays ont bénéficié de cette mesure.
7. Etant donné la détérioration de la situation financière et monétaire de la plupart des pays en développement, l'Union soviétique aide activement ces pays à accroître leur capacité de paiement, à créer les conditions qui leur permettront de rembourser dans les délais prévus les crédits qui leur sont consentis et à développer leurs possibilités d'exportation vers l'URSS. A ces fins, la coopération sur une base compensatoire a acquis une grande importance.
8. Outre qu'elle leur consent des crédits à des conditions de faveur et une aide à fonds perdus, l'Union soviétique offre aux pays en développement des conditions de remboursement avantageuses pour l'assistance technique des spécialistes soviétiques travaillant dans ces pays, pour l'aide à la formation de personnel national pour le transfert de matériel et de techniques de pointe soviétiques, et aussi dans le domaine du commerce extérieur.

/...

9. L'assistance de l'Union soviétique s'oriente en règle générale vers les principales branches économiques des pays en développement et est étroitement liée aux plans nationaux pour le développement de l'industrie, de l'agriculture et des autres secteurs de l'économie, ainsi qu'au règlement des problèmes sociaux.

10. La structure sectorielle de la coopération économique entre l'URSS et les pays en développement est très nettement axée sur la production, environ 80 % de cette coopération concernant des unités de production. En outre, conformément aux vœux des gouvernements des pays en développement, la coopération se concentre essentiellement sur le secteur public dont l'expansion donne à l'Etat davantage de possibilités de mettre en oeuvre des réformes économiques et sociales et de mener une politique indépendante dans le domaine des relations économiques internationales.

11. L'assistance dans le domaine de l'énergie occupe une place essentielle dans les relations économiques entre l'URSS et les pays en développement, représentant plus du quart du volume total de l'aide soviétique à ces pays. L'Union soviétique s'est engagée à aider les pays en développement à construire plus de 300 centrales, dont environ 200 sont déjà en exploitation. En 1987, la production électrique y était supérieure à 60 milliards de kWh.

12. L'URSS fournit une assistance importante dans le domaine du développement de l'énergie à l'Egypte, à la Syrie, à l'Iraq, à l'Inde, à l'Iran, à l'Algérie, au Pakistan, à la Turquie, au Bangladesh, au Yémen démocratique, au Maroc, à la Tunisie, à l'Ethiopie, au Nigéria et à l'Afghanistan.

13. L'URSS contribue avec succès au développement de la base des ressources en combustibles des pays nouvellement indépendants. En Inde, 36 % du pétrole est produit dans des installations de coopération soviéto-indienne.

14. En Iraq, les installations pétrolières mises en service avec l'assistance de l'URSS représentent 20 % des capacités d'extraction de pétrole du pays.

15. En Syrie, les installations construites avec l'assistance de l'Union soviétique ont produit en 1987 environ 9 millions de tonnes de pétrole, soit 78 % de la production totale du pays; les recettes d'exportation de ce pétrole ont constitué la principale source de devises.

16. L'Union soviétique fournit une assistance considérable aux pays en développement dans le domaine de la sidérurgie. Aux termes des engagements qui ont été pris, il est prévu de construire une quarantaine d'usines sidérurgiques, dont 29 sont déjà en service.

17. Les grandes usines métallurgiques construites en Iran, en Algérie, en Egypte et en Turquie et les complexes métallurgiques mis en place au Nigéria et au Pakistan satisfont la quasi-totalité des besoins de ces pays en coke, en fonte et en acier. En Turquie, l'usine d'Iskenderun subvient au tiers des besoins du pays en acier et en produits laminés et satisfait la moitié de la demande nationale de fonte. L'usine métallurgique construite à Sri Lanka approvisionne presque entièrement le pays en profilés en acier.

/...

18. En 1987, les usines métallurgiques construites avec l'assistance de l'Union soviétique ont produit, en fonctionnant à pleine capacité, près de 6 millions de tonnes de fonte, 10,4 millions de tonnes d'acier et environ 7 millions de tonnes de produits laminés, ce qui représente environ 40 % de la production totale de fonte des pays en développement d'Afrique et d'Asie et près de 30 % de la production d'acier.

19. L'Union soviétique fournit un appui considérable aux pays en développement aux fins du développement de la métallurgie des métaux non ferreux. Dans ce domaine, on prévoit de construire plus de 50 unités de production, dont 22 sont déjà en service. On mentionnera notamment les importantes usines d'aluminium implantées en Inde, en Turquie, en Egypte et en République populaire démocratique de Corée. En 1987, ces usines ont produit 337 000 tonnes d'aluminium, soit environ 30 % de la production totale de tous les pays en développement d'Asie et d'Afrique. Ont également été construites une usine de mercure en Algérie, une importante installation d'extraction de la bauxite en Guinée, une unité de production de concentré de plomb au Congo et une unité de production d'étain au Viet Nam. La mise en place d'une unité d'exploitation de minerais aurifères est en cours au Mali; d'autres installations sont en construction dans divers pays pour la fabrication des métaux non ferreux.

20. Un certain nombre de raffineries de pétrole ont été construites dans les pays en développement avec l'assistance de l'URSS, notamment en Inde, en Egypte, en Turquie, en Ethiopie et en République populaire démocratique de Corée. La capacité totale de ces installations est de 19,8 millions de tonnes.

21. L'URSS aide activement les pays en développement à se doter d'une construction mécanique. Depuis que s'est instaurée cette coopération, quelque 170 entreprises de construction mécanique et de métallurgie ont été construites dans les pays en développement.

22. S'appuyant sur la riche expérience acquise par l'école géologique soviétique, les spécialistes soviétiques mènent, dans le cadre de cette coopération, de vastes études géologiques et minières sur le territoire de nombreux pays en développement.

23. Les organismes soviétiques effectuent des relevés géologiques dans 30 pays en développement, employant plus de 2 000 géologues soviétiques.

24. Près du dixième du total de l'aide économique de l'Union soviétique aux pays en développement est consacré à la construction de nouvelles infrastructures et à la reconstruction des infrastructures existantes : chemins de fer, routes, ponts, aéroports, ports.

25. Environ 5 300 kilomètres de chemins de fer ont déjà été mis en service en Iraq, en Syrie, en Mongolie et en Guinée et les réseaux ferroviaires ont été remis en état au Viet Nam, en République populaire démocratique de Corée et en Iran. Des travaux ferroviaires sont en cours ou prévus en Algérie, au Laos et à Cuba. En vue de la mise en exploitation des voies ferrées construites pour le compte de divers pays, l'Union soviétique a livré des locomotives, des voitures de voyageurs et des wagons de marchandises ainsi que d'autres équipements.

/...

26. De même, près de 2 300 kilomètres de routes ont été construites (au Viet Nam, en Afghanistan, au Yémen et au Népal) et l'on procède à la construction et à la réfection de routes à Madagascar, au Laos et au Kampuchea.

27. L'Union soviétique contribue à la construction de nombreuses installations de télécommunications dans des pays en développement, notamment de gros émetteurs radio sur ondes moyennes et courtes en Egypte, au Viet Nam, en République populaire démocratique de Corée, en Iraq, en Inde, au Pakistan, au Bangladesh et à Madagascar ainsi que des liaisons troposphériques entre l'Union soviétique et l'Inde. Des stations terriennes du système de télécommunications spatiales Interspoutnik ont été construites dans de nombreux pays en développement d'Asie et d'Afrique.

28. Comme le problème vivrier est particulièrement pressant dans les pays en développement, l'Union soviétique aide ceux-ci à renforcer leur base alimentaire et à construire des systèmes d'irrigation et de grosses exploitations publiques et coopératives (agriculture et élevage). Au total, plus de 1 340 exploitations agricoles ont été aménagées ou sont en cours de construction dans les pays en développement avec l'aide de l'Union soviétique.

29. L'Union soviétique accorde une aide considérable au développement de l'agriculture des pays d'Afrique. Ces dernières années, la coopération dans ce domaine s'inscrit dans la perspective du Programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique, 1986-1990, adopté en juillet 1985 par la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement des pays de l'OUA et du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990.

30. L'URSS aide aussi 20 pays africains, au titre de plus de 100 projets. Il est prévu d'élargir encore cette coopération portant sur l'agriculture et la solution du problème vivrier, en particulier dans les pays de l'Afrique subsaharienne. La part de l'aide dans le domaine agro-industriel représentera bientôt 20 % du volume total de l'aide aux pays de cette région contre 6 à 7 % à la fin des années 70. L'accent est mis sur la construction d'équipements qui permettent d'accroître substantiellement la production agricole et des installations d'entreposage et de traitement et sur le développement de l'élevage et la mécanisation. La construction de réseaux d'irrigation et d'autres systèmes de gestion des eaux demeure une orientation traditionnelle de cette aide.

31. L'Union soviétique n'est pas restée à l'écart lors de l'adoption de mesures d'urgence face à la situation alimentaire critique et aux catastrophes, aidant de nombreux pays d'Afrique (Ethiopie, Mozambique, Madagascar, Burkina Faso, Algérie, etc.) notamment en leur fournissant gratuitement des produits alimentaires, des matériaux de construction, des médicaments et des véhicules automobiles.

32. En 1987-1988, dans le cadre de sa contribution au Fonds pour la résistance contre l'invasion, le colonialisme et l'apartheid, l'Union soviétique détache à titre gracieux dans les pays africains de première ligne jusqu'à 800 spécialistes divers, dont des médecins et des enseignants, des ingénieurs des ponts et chaussées, des spécialistes des installations portuaires et des centrales électriques.

/...

33. La formation de cadres nationaux est un élément important de la coopération économique entre l'URSS et les pays en développement. Il s'agit d'une assistance diversifiée qui revêt une grande ampleur. Depuis le début, environ 2,1 millions de techniciens et ouvriers qualifiés ont été formés dans tous les domaines. Les spécialistes soviétiques assurent au personnel local une formation étendue et efficace sur place, pendant les phases de construction et d'exploitation. Plus d'un million de travailleurs ont été formés de cette manière.

34. Quelque 140 000 spécialistes venus des pays en développement ont reçu une formation dans les établissements d'enseignement supérieur et moyen de l'URSS.

35. Les établissements d'enseignement supérieur, instituts techniques, collèges, écoles, centres pédagogiques et établissements d'apprentissage construits avec l'aide de l'Union soviétique dans les pays en développement jouent un rôle important dans la formation des cadres scientifiques et techniques nationaux. Il est prévu d'en construire 520 et 387 sont déjà en service.

36. Les programmes d'enseignement, séminaires, voyages d'études organisés en URSS sous les auspices de l'ONU représentent un aspect important du système général de formation de cadres nationaux. Quarante-deux programmes d'enseignement collectif, auxquels ont participé 975 boursiers de l'ONU, ont été organisés en 1987.

37. L'Union soviétique accorde aux pays en développement une aide considérable dans le domaine de la santé. A l'heure actuelle, plus de 1 500 médecins et infirmiers soviétiques apportent dans les pays en développement une aide médicale à la population et transmettent leur riche expérience aux spécialistes locaux.

38. Loin de traiter de tous les aspects de la coopération socio-économique entre l'Union soviétique et les pays en développement, le présent document, qui ne se veut nullement exhaustif, donne les grandes lignes de la coopération économique entre l'Union soviétique et ce groupe d'Etats.

-----